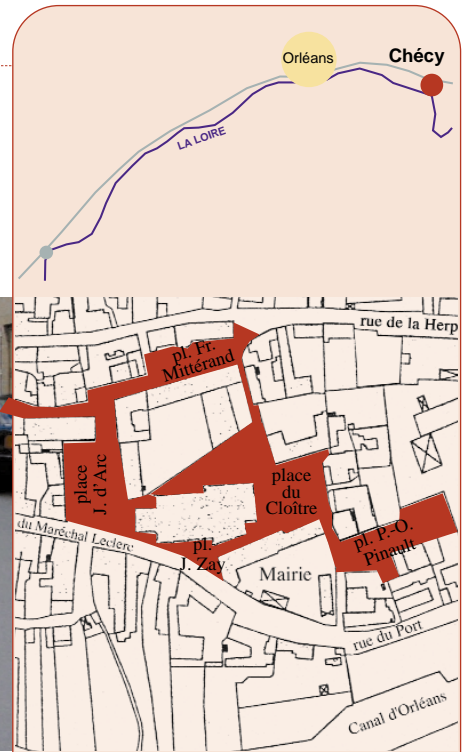
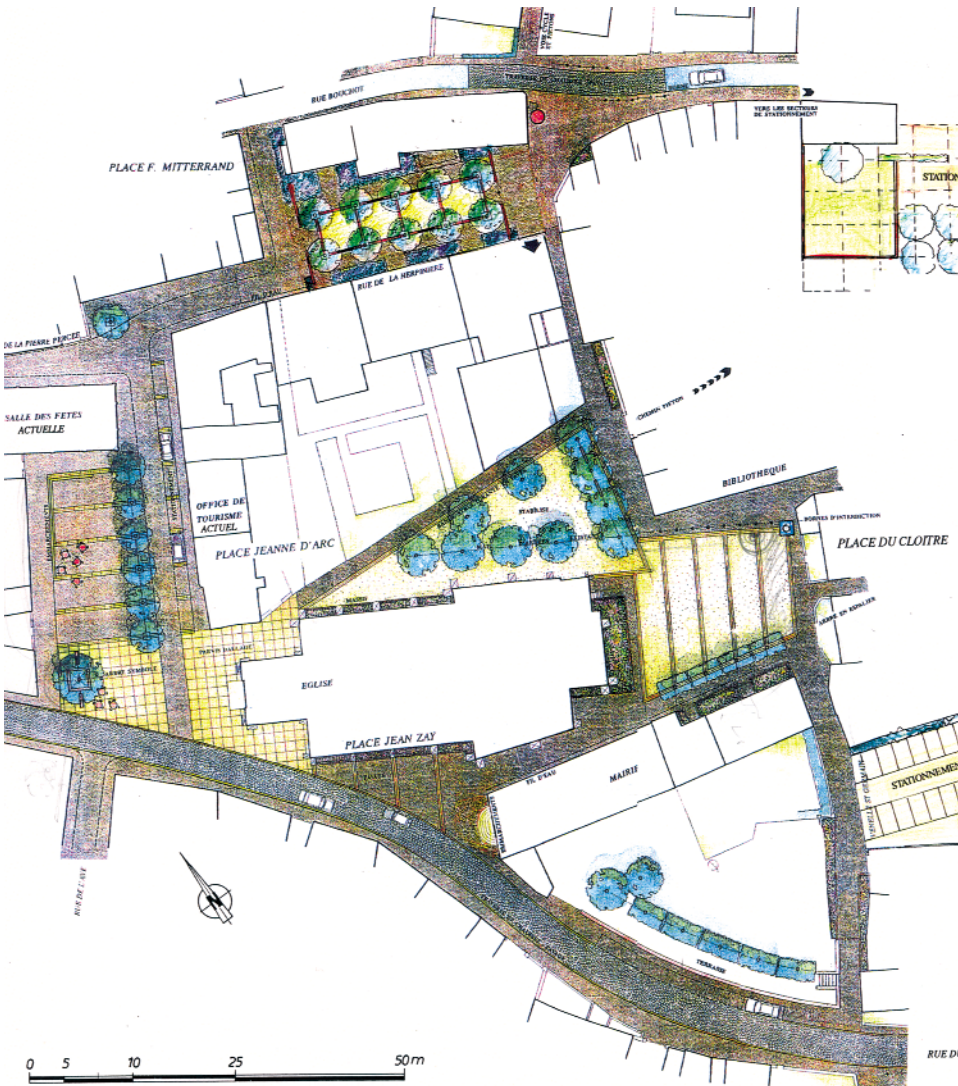




Située à une dizaine de kilomètres en amont d'Orléans, Chécy (7 221 habitants), avec son bourg accroché au coteau, s'affirme comme une « ville de Loire ». Engagé au milieu des années 90, l'aménagement du centre est le fruit d'une volonté communale exprimée depuis de nombreuses années à travers diverses études d'aménagement. C'est à partir de la synthèse de ces diverses réflexions qu'un cahier des charges est mis en place pour organiser la consultation sur esquisses qui permet de désigner un concepteur pour l'aménagement des espaces publics.



- **Maître d'ouvrage espaces publics :**  
Commune de Chécy
- **Maître d'ouvrage logements :**  
Bâtir Centre, OPHLM Orléans
- **Maîtres d'œuvre des espaces publics :**  
B. Barbier, Paysagiste -  
P. Brun, architecte
- **Financements :**  
État (DGE, FISAC)  
Conseil régional (contrat de centre ville)  
Conseil général  
Agence de bassin  
EDF  
France Télécom  
Commune

Le projet touche plusieurs espaces majeurs du centre-bourg. Mis au point en concertation avec les habitants, il est lié à une réflexion sur le plan de circulation qui a institué une zone 30 dans le centre du bourg et revu les sens de circulation et les points de stationnement dans le périmètre de l'opération. L'espace au sol devient un « espace partagé » pouvant recevoir toutes les fonctions (automobiles, piétons, cycles,...).

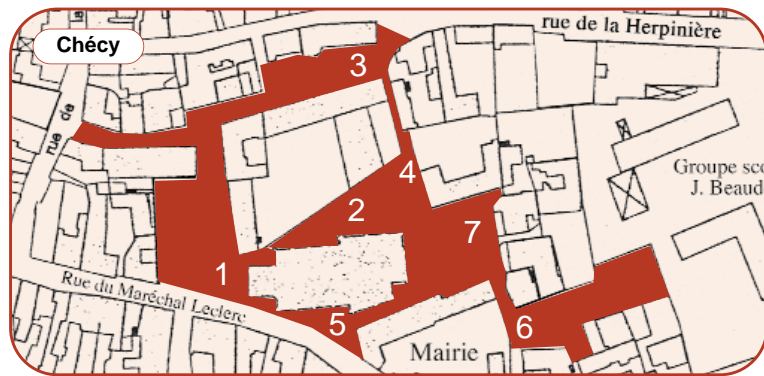
Le piéton n'est pas cantonné aux trottoirs qui sont souvent dans le même plan que la chaussée ou s'en démarquent peu.

En revanche, des bornes ainsi que le revêtement en pavés de type « espace piétonnier », invitent les automobilistes à modérer leur vitesse.

Les aménagements urbains s'appuient sur les espaces publics existants mais aussi sur la créations de petites places structurant le centre bourg. Leur restructuration, qui s'accompagne de l'enterrement des réseaux, s'établit à partir d'une gamme de matériaux et de mobilier urbain définie pour l'ensemble du centre-bourg.



La valorisation des espaces publics participe de la revitalisation de l'ensemble du centre-bourg qui inclut de nombreux projets immobiliers parmi lesquels on compte : la restauration de l'église, le réaménagement et la valorisation de la Mairie, la mise en place d'un pôle social et d'une maison du patrimoine et du tourisme, un gîte rural, des ensembles de logements sociaux... Une « opération façade », doublée d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, complètent ces interventions sur le tissu bâti.



Matériaux (pavés, dalles, bordures, bancs) : calcaire de Thieule  
 Mobilier urbain en métal laqué J.M. Willmotte

